

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 04/02/11

3600-301A

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant	: W.R. MEADOWS DU CANADA	SIMD
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	Santé : 1 Feu : 1 Réactivité : 0 Protection personnelle :
Téléphone	: (905) 878-4122	
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec	
(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)		
Classe de produit	: Classe D, Division 2, Sous-division B, Matières toxiques	
Numéro d'identification du produit	: 3600-301A	
Identification du produit	: COULIS ÉPOXY EG-96 PLUS – PARTIE A	
Utilisation du produit	: Coulis/mortier	

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux	CAS #	% en			ACGIH		VS/LECT	Peau
		Poids	DL50*	CL50	VS/MPT	VS/plafond		
1. Résine époxy	25085-99-8	40 à 70	5000 mg/kg	NE	NE	NE	NE	NE
2. Résine époxy bisphénol F	28064-14-4	10 à 30	NE	NE	NE	NE	NE	NE
3. Phénylcarbinol	100-51-6	10 à 30	1230 mg/kg	NE	NE	NE	NE	NE
4. Éther glycidyle de l'éther 2-éthyle hexyle méthyle	2461-15-6	10 à 15	7800 mg/kg	NE	NE	NE	NE	NE
5. Dioxyde de titane	13463-67-7	1 à 5	NE	NE	10 mg/m ³ +	NE	NE	NE
6. Silice amorphe (fumée)	7631-86-9	0 à 2	NE	NE	10 mg/m ³ +	NE	NE	NE

*: Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène. NE = Non établi SO : Sans objet + = Poussières totales * = Rat

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: SO
Gravité spécifique	: 1,12	Vitesse d'évaporation	: SO
Odeur/Aspect	: légère/gris	Pourcentage de volatile	: 0,03 (en volume)
Pression de vapeur	: SO	Point de congélation	: SO
pH	: SO	Point d'ébullition	: 149 °C
Seuil de l'odeur	: SO	Coefficient de distribution eau/pétrole	: Faible

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité	: Aucune	Température d'auto-allumage	: SO
Moyens d'extinction	: Eau pulvérisée ou brouillard, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre	Sensibilité à un impact mécanique	: Non
Point éclair et méthode	: 177°C (en coupelle fermée « setflash »)	Sensibilité à une décharge électrostatique	: Non
Limites d'inflammabilité	: LEI : SO LES : SO		
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète		

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	: Stable
Sinon, dans quelles conditions	:
Incompatibilité (matières à éviter)	: Réactions incontrôlées avec les amines et les agents fortement oxydants.
Conditions de réactivité	: Aucune
Produits de décomposition dangereux	: Inconnus

Date de préparation : 04/02/11

3600-301A

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 04/02/11

3600-301A

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, contact avec la peau et les yeux.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit peut présumément produire une irritation modérée des yeux. L'exposition peut causer une irritation des yeux et/ou des lésions à la cornée.

CONTACT AVEC LA PEAU : Le contact direct peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau et peut la tacher. Le contact peut aussi produire une sensibilisation de la peau.

INHALATION : L'inhalation excessive des vapeurs ou des aérosols peut produire une irritation des voies respiratoires. L'exposition prolongée ou répétée peut causer une sensibilisation des voies respiratoires chez les personnes sensibles.

INGESTION : Ce produit est présumément faiblement toxique. L'ingestion peut causer des douleurs abdominales, des vomissements et de la diarrhée.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmolement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure ou éruption. Symptômes d'irritation du système respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction des fonctions pulmonaires. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhée.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : SO

Tératogénicité : SO

Mutagénicité : SO

Propriétés synergétiques : Inconnues

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Un masque filtrant approprié devrait être utilisé dans les environnements poussiéreux.

Sécurité intégrée: Ventilier tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque filtrant et des vêtements de protection appropriés. Placer dans des contenants étanches pour une élimination appropriée. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace. Disposer des eaux de lavage comme ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>> Ramasser le matériau déversé et placer dans un contenant étanche. Sceller légèrement pour une élimination adéquate.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Aucun(e) équipement/procédure particulier(ère).

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec. Éviter l'humidité.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement les yeux pendant au moins quinze (15) minutes en gardant les yeux ouverts. Faire un suivi médical sans tarder.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime à l'air pur, loin de la source d'exposition. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la victime éprouve des difficultés respiratoires, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Ne pas faire vomir. Si la victime vomit spontanément, maintenir sa tête en dessous du niveau des hanches afin d'éviter toute aspiration dans les poumons. Puisque l'aspiration dans les poumons peut causer des lésions permanentes très sérieuses, la décision de faire ou de ne pas faire vomir doit être prise par un médecin. La nécessité de vidanger l'estomac doit être considérée en regard du danger d'une aspiration par les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 04/02/11

Numéro d'identification du produit : 3600-301A